

FICHE TECHNIQUE

SYSTEXX Active AcousTherm

Revêtement en verre tissé qui optimise l'acoustique intérieure et contribue aux économies d'énergie

Usage

Les revêtements muraux SYSTEXX Active Absorb sont tissés à partir de fils de verre. Revêtu au verso d'un molleton acoustique absorbant le bruit, SYSTEXX Active AcousTherm permet d'améliorer le confort acoustique d'une pièce. Il permet également d'économiser de l'énergie grâce à son renfort d'isolation intérieure. Il est donc recommandé dans les pièces de grande taille, peu meublées ou les lieux où la densité de trafic est intense occasionnant des nuisance sonores (salles de réfectoire, restaurants, chambres d'hôtel).

Propriétés

Ce revêtement mural haut de gamme assure une meilleure acoustique intérieure par réduction de la réverbération des sons (écho). Il obtient le coefficient d'absorption acoustique α_w 0,25 (H) non peint et $\alpha_p \leq 0,7$ selon la norme DIN EN ISO 354 et répond ainsi aux exigences de la classe d'absorption acoustique E.

En plus de sa résistance aux détériorations mécaniques (frottements, abrasions), de ses qualités décoratives pour murs et plafonds, SYSTEXX Active AcousTherm offre une performance exceptionnelle pour une épaisseur de matériau de seulement 3mm ! De par sa structure, le revêtement SYSTEXX Active AcousTherm permet non seulement d'améliorer le confort acoustique d'une pièce mais aussi d'économiser de l'énergie. Sa conductivité thermique est à une température moyenne de 10 ° C $\lambda(10) = 0,040$ [W/(m*K)] et correspond à celle de la laine minérale.

Les revêtements muraux SYSTEXX Active Absorb ont obtenu le classement au feu B-s1, d0 selon DIN EN 13501-1: 2010. Du fait de leurs très faibles émissions de COV, ces revêtements muraux atteignent la classe A+ « d'émissions dans l'air intérieur ». De plus, ils sont perméables à la vapeur d'eau, renforcent les murs et pontent les fissures, sont extrêmement résistants à l'abrasion et au frottement, aux chocs et à la perforation, résistants aux désinfectants et aux agents de nettoyage (en combinaison avec les systèmes de revêtement correspondants). Ils sont non toxiques et conviennent aux personnes allergiques.

Grâce au non-tissé spécial appliqué à l'arrière, ils sont également capables de dissimuler de petites irrégularités du support jusqu'à 2 mm, ce qui permet de gagner du temps lors de la préparation du support. La pose se fait par encollage traditionnel du mur avec une colle pour toiles.

Caractéristiques techniques

| Produit | SAP désignation | env. | env. | Longueur en m | Raccord |
|--------------------------------------|--------------------|------------------------------|------------------|------------------|-------------|
| | | Poids en g/m ² | Largeur en cm | | |
| SYSTEXX Active AcousTherm 233 | GG 133 AC 10,4m | 465 | 96 | 10,40 | →10 Sans r. |
| SYSTEXX Active AcousTherm 904 | GG 904 #S AC 10,4m | 605 | 96 | 10,40 | →10 Sans r. |

Préparer le support

Le support doit être sec, propre, lisse et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables. Nivelier les surfaces rugueuses ou irrégulières. Reboucher les fissures / trous à l'aide d'un enduit. Éviter au les irrégularités de surface, par ex. grains. Les microfissures doivent être ≤ 2 mm en largeur et en hauteur. Pour ce, lisser ou appliquer un enduit de lissage sur la surface concernée. Si les supports sont absorbants, il convient d'effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche. Eliminer les attaques de moisissures et / ou de champignons et effectuer un traitement préliminaire conformément aux directives en vigueur.

Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement ».

Pose de revêtements muraux

1. Encoller

Appliquer une colle pour revêtements muraux de qualité supérieure sur le support de manière homogène et en quantité suffisante à l'aide d'un rouleau à peinture fibre de 12 mm ou d'un pistolet Airless dans une largeur de 1 à 2 lés. Non approprié pour la mise en œuvre avec une encolleuse. Respecter les recommandations du fabricant de colle. Le temps de séchage à une température ambiante normale (env. 18 °C et une humidité relative de l'air de 60%) est de 12 à 24 heures environ. En cas de pose dans des conditions climatiques extrêmes, le temps de séchage peut varier sensiblement.

Ne pas poser SYSTEXX Active AcousTherm dans des locaux humides !

En fonction du support, la quantité de colle appliquée doit être de

SYSTEXX Active AcousTherm 233 225 g/m²

SYSTEXX Active AcousTherm 904 350 g/m².

La quantité de colle dépend de la structure du tissu et du substrat.

1.a Pose sur un mur

Commencer en posant le premier lé à la verticale, l'appliquer côté molleton dans le lit de colle puis maroufler à l'aide d'une spatule spéciale revêtement en verre en exerçant une pression assez forte pour chasser les bulles d'air et éliminer les plis. Rasers avec des ciseaux de tapissier ou un cutter à lame tranchante. Poser les lés suivants bord à bord. Vérifier que les bords reposent bien bout à bout et avec un bon contact.

Les deux lés doivent être à la « même hauteur » au niveau des raccords. Pour ce, il est recommandé de maroufler du haut vers le bas au niveau des raccords à l'aide d'une spatule afin d'exercer une pression homogène sur les deux surfaces. **Important** : Ne pas utiliser de roulette à joints !

Procéder à d'éventuels déplacements/corrections immédiatement après la pose du lé. Il est recommandé d'encoller une nouvelle fois le support en dessous de la zone de lé à corriger. Essayer immédiatement la colle sur la face à peindre avec une éponge humide.

1.b Pose sur un plafond

Aligner le premier lé à coller, l'appliquer côté molleton dans le lit de colle puis le maroufler immédiatement en exerçant une pression assez forte pour chasser les bulles d'air et éliminer les plis. Poser les lés suivants bord à bord. Les lés doivent avoir un bon contact (cf. Pose sur un mur). Des déplacements ou corrections au niveau du plafond ne sont que partiellement possibles et doivent être effectués immédiatement après la pose. Il est recommandé d'encoller une nouvelle fois le support en dessous de la zone de lé à corriger. Essayer immédiatement la colle sur la face à peindre avec une éponge humide.



1.c Pose en angle rentrant

Couper les angles rentrants à l'aide d'un maroufleur et un cutter à lame tranchante. Le cutter doit toujours suivre le côté extérieur du maroufleur, à proximité du bord du lé du revêtement acoustique.

1.d Pose en angle sortant

Installez une baguette de protection (par exemple « Gewebe Abschlussprofil für Akustikgewebe von SYSTEXX ») pour créer une finition d'angle soignée. Celle-ci doit être collée ou enduite sur les angles correspondants avant de poser le lé.

2. Éviter les irrégularités de surface

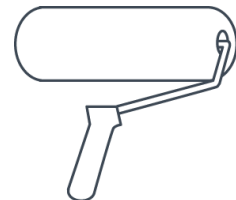
Ne jamais coller en lés inversés sur une même surface. Toujours tenir compte du raccord à hauteur des yeux.

3. Appliquer la peinture

L'utilisation d'une peinture à dispersion de haute qualité est recommandée. Une peinture à dispersion haut de gamme, présentant une résistance au frottement humide au minimum de classe 2 ou supérieure, est recommandée. Tous les niveaux de brillance peuvent être utilisés, mais notez que les couleurs mates peuvent affecter l'image texturée. Les peintures en phase aqueuse ou à dispersion sont recommandées. L'utilisation d'une peinture acoustique spéciale n'est pas absolument nécessaire. L'utilisation d'une peinture 2K peut affecter les performances acoustiques.

Pour les produits prépeints, une seule couche suffit souvent si les exigences en matière d'aspect de surface sont moyennes et si les revêtements sont blancs ou légèrement teintés en mat ou en satiné. Cependant, une couche intermédiaire peut être nécessaire en fonction de la couleur, du degré de brillance, de la situation lumineuse, de la sollicitation de la surface et des exigences en matière d'aspect de surface. Au moins deux couches sont nécessaires si le revêtement a une finition satinée ou brillante. Il est recommandé de faire un essai préalable.

Première couche : après séchage complet du revêtement, appliquer la couche de manière uniforme. Respecter les recommandations du fabricant.



Deuxième couche : n'appliquer la seconde couche qu'après séchage complet de la première couche.

Quantité recommandée : 250 à 300 g/m² pour la 1ère Couche ; 150 à 220 g/m² pour la 2ème couche.

La nécessité d'autres couches dépend de la peinture et du revêtement mural ainsi que de la brillance et de la nuance souhaitées. Déterminer les valeurs exactes au moyen d'une application de test sur l'objet. Pour plus d'informations, se référer les fiches techniques de tous les produits utilisés.

Niveau de brillance recommandé : Mat, Demi-brillant

Choix de finition

finition souhaitée

couche de fond nécessaire

Mat

Mat

Demi-brillant

Demi-brillant

- Satinée

- Satinée

Important

1. Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit sec et propre, si possible enveloppé dans un film plastique et fermé, à l'abri du gel et entre 35 et 65 % d'humidité relative.

2. Traitement

Ne pas appliquer le revêtement mural à moins de +8°C pour la température de l'air et du mur. Toujours utiliser des revêtements portant le même numéro de série sur une même surface (celui-ci figure sur l'extérieur du carton d'emballage ou étiquette en rouleau). Hauteur du mur / longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Rasers les bords.

3. Généralités

- a) Malgré des contrôles de qualité stricts, de petites imperfections de tissage peuvent apparaître en raison du processus de fabrication. Ces défauts sont signalés par une marque sur le bord du rouleau. Une longueur de 0,5 m est ajoutée pour compenser chaque défaut marqué. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 10 lés.
- b) L'utilisation de fibres de verre peut provoquer des irritations cutanées chez les sujets sensibles. Les produits ne contiennent ni substances allergènes, ni substances critiques, ce qui est certifié par le label Confiance Textile Oeko-Tex.
- c) L'aspect de la surface peut présenter de petites irrégularités en raison du processus de la trame. Cet effet textile généré sciemment ne peut donner lieu à aucune réclamation.
- d) Étant donné que les surfaces recouvertes de murs représentent un travail artisanal, il est impossible d'obtenir des surfaces totalement homogènes sans petites irrégularités. Une perception visuelle des feuilles de revêtement mural et des coutures est spécifique au produit et inévitable. De plus, les coutures "invisibles" ne sont pas réalisables sous tous les angles imaginables. L'évaluation après application doit être effectuée dans les conditions habituelles, en particulier à la lumière du jour et sous un éclairage normal du plafond/de la pièce perpendiculaire à la surface tout en maintenant une distance et un angle de vue normaux. Pour l'évaluation, les éclairages artificiels destinés à rendre visibles de petites irrégularités sont tout aussi inadmissibles que l'évaluation dans des conditions de lumière rasante qui ne se produisent qu'à certains moments de la journée ou l'utilisation d'aides telles que des loupes.
- e) Si des effets de lumière (par ex. lumière rasante) sont susceptibles d'influencer l'apparence de la surface finie, les effets indésirables (par ex. changement de nuances sur la surface) doivent être largement évités. Ils ne peuvent pas être complètement exclus, car les influences lumineuses varient beaucoup et ne peuvent pas être clairement détectées et évaluées (par exemple à la lumière naturelle). En principe, les conditions d'éclairage, telles qu'elles sont destinées à une utilisation ultérieure, doivent être connues et doivent déjà être présentes au moment de l'application. Avant l'application, une évaluation des éventuels effets indésirables doit être faite. De plus, les limites de l'artisanat sur le chantier doivent être prises en compte. Les revêtements muraux qui semblent absolument plats et sans ombre même sous l'influence de la lumière rasante ne sont pas exécutables.
- f) La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'appliqueur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.

Présentation générale de la préparation du substrat

Avec SYSTEXX Active AcousTherm, Q2 est généralement suffisant. Les irrégularités jusqu'à 2 mm de hauteur et de largeur sont dissimulées.

| Subjectile | Prétraitement |
|---|--|
| Béton apparent | <ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche |
| Béton de coffrage | <ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer (gratter, poncer) 2. Boucher les trous importants 3. Poncer et appliquer une sous-couche |
| Béton filigrane | <ol style="list-style-type: none"> 1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) 2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant 3. Pour l'application d'une structure fine ou d'un voile, enduire la surface et appliquer une sous-couche |
| Enduit fortement sableux | <ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche |
| Enduit fortement absorbant (ex. enduit en plâtre) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer une sous-couche (poncer au préalable les supports rugueux). Le cas échéant, enduire la surface |
| Enduit à pouvoir absorbant normal | <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation du support par l'application d'un enduit 2. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage pour une parfaite finition |
| Couche de fond (maculature) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Dissoudre par humidification 2. Gratter 3. Poncer, enduire le cas échéant et appliquer une sous-couche |
| Papiers peints arrachables à sec | <ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les papiers peints intégralement 2. Si nécessaire, aplanir par enduisage, poncer et appliquer une sous-couche |
| Restes de papiers peints (par ex. non-tissé en cellulose) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les restes de papiers peints et remettre en état les surfaces endommagées 2. Poncer les restes de papiers peints et les surfaces enduites 3. Appliquer une sous-couche sur les supports et les zones enduites |
| Ancien revêtement écaillé | <ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) 2. Poncer la surface et appliquer une sous-couche |
| Peinture colle | <ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer entièrement par grattage / lavage 2. Appliquer une sous-couche |
| Vernis brillant | <ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer 2. Appliquer un primaire d'accrochage |

| | |
|--|--|
| Toile de verre* | <ol style="list-style-type: none">1. Enduire la structure. Plusieurs fois en cas de structures grossières (pour obtenir une structure homogène, sans rayure)2. Poncer et appliquer une sous-couche |
| Plaques de plâtre | <ol style="list-style-type: none">1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser2. Poncer et appliquer une sous-couche |
| Panneaux OSB Bois, panneaux de fibres durs | <ol style="list-style-type: none">1. Isoler / obturer le support, le cas échéant le poncer au préalable2. Aplanir par l'application d'un enduit3. Poncer et appliquer une sous-couche |
| Carreaux de céramique | <ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer et dégraisser les carreaux2. Appliquer un primaire d'accrochage / primaire pour céramique et verre3. Enduire entièrement les joints ou la surface4. Poncer et appliquer une sous-couche |
| Surfaces rouillées | <ol style="list-style-type: none">1. Éliminer la rouille de la surface conformément à DIN 55928 PST 2-3 ou ST 2-32. Appliquer un revêtement antirouille3. Aplanir par l'application d'un enduit (2-K)4. Poncer et appliquer une sous-couche (rust protection)5. Appliquer un primaire d'accrochage |
| Surfaces à colorant migrant (ex. taches d'eau) | <ol style="list-style-type: none">1. Isoler2. Enduire les surfaces rugueuses3. Appliquer une sous-couche |
| Couches de nicotine et de suie | <ol style="list-style-type: none">1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante2. Appliquer un primaire d'accrochage |

* sinon, une image structurelle impure est créée qui devient extrêmement dérangeante après la peinture.